BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2578

91 – ESSONNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'EVRY

Ventes et cessions

487 945 453 RCS Evry.
G4.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 50000.00 EUR.
Adresse : 4, Boulevard Voltaire, Résidence "le Clos Bailly", 91290 Arpajon.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet de fusion-absorption Société absorbante : G4 Forme : SAS Adresse du siège : 4 boulevard Voltaire – 91290 ARPAJON Capital : 50.000 € Numéro unique d'identification : 487 945 453 Lieu d'immatriculation : EVRY Société absorbée : G4 SUD-EST Forme : SAS Adresse du siège : 15 rue des Cuirassiers, Nextdoor bâtiment Silex – 69003 LYON Capital : 20.000 € Numéro unique d'identification : 845 111 434 Lieu d'immatriculation : LYON Évaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif : 287.675 € Passif : 207.678 € Actif Net : 79.997 € Rapport d'échange des droits sociaux : la Société Absorbante procédera, à la Date de Réalisation de la Fusion, en application de la parité d'échange à une augmentation de son capital social d'un montant de trois mille trois cent euros (3.300 €) pour le porter de cinquante mille euros (50.000 €) à cinquante-trois mille trois cents euros (53.300 €) par création de 33 (trente-trois) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent euros (100 €) Montant prévu de la prime de fusion : la prime de fusion sera égale à la différence entre la valeur d'apport des biens reçus au titre de la Fusion (soit 51% X 288.262,50 euros) et le montant nominal des titres G4 SUD-EST inscrits dans les comptes de G4 (soit 10.200 €), soit 136.814 euros (la « Prime de Fusion »), sera portée au passif du bilan de la Société Absorbante à un compte de « Prime de fusion ». Date du projet commun de fusion : 03 juillet 2023 Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Déposé le 07 juillet 2023 au RCS de EVRY pour la société G4 Déposé le 6 juillet 2023 au RCS de LYON pour la société G4 SUD-EST.